

ATELIER DYNAMIQUES TERRITORIALES – JEUDI 9 NOVEMBRE 13H30-16H

SALLE LA BARATONNE – BARATIER

Ordre du jour

Présentation des principaux constats/enjeux du diagnostic aux élus, et aux partenaires du territoire, au travers une présentation en plénière (AUPA) et un temps de travail en ateliers. Ce temps de travail vise à recueillir les remarques et les demandes de compléments sur le diagnostic réalisé, et à opérer une première hiérarchisation des enjeux ressortant du diagnostic.

L'atelier « dynamiques territoriales » développera les thématiques suivantes : développement économique, tourisme, agriculture.

Principaux échanges

1- COMPLEMENTS DEMANDES SUR LE DIAGNOSTIC / REACTIONS DES PARTICIPANTS

Dynamique du tissu économique

Vérifier s'il n'y a pas un biais statistique lié à l'intégration de Charges à la CCSP sur les statistiques sur les emplois.

Attention à faire le lien avec les enjeux en matière de logement pour accueillir les actifs : nécessité de développer des outils en ce sens (exemple des Baux Réels Solidaires).

Zones d'Activités Economiques

Les participants ont pointé un **enjeu de disponibilité de foncier économique** sur le territoire, en notant que les zones d'activités économiques existantes disposaient de foncier sous-utilisé, pouvant être optimisé. Afin de répondre à ces enjeux, la nécessité de **développer des outils de maîtrise foncière dans les ZAE** a été mise en avant.

Enfin, les participants ont noté la **faible qualité paysagère des ZAE du territoire** : leur réhabilitation est nécessaire, de même qu'un travail sur l'amélioration de l'impact paysager de la signalétique et de la publicité.

Répartition des activités économiques du territoire

Sur la localisation des ZAE et la répartition des activités économiques, les participants ont pointé la nécessité de développer cette réflexion dans le SCoT pour assurer un équilibre du territoire. En effet, il est noté qu'en matière d'installation, il est à noter que la demande se porte plutôt sur Charges/Savines-le-Lac, plutôt sur des recherches de bâtiments (beaucoup d'artisanat) : 200/300m² avec de petits bureaux, idéalement des bâtiments modulables.

Néanmoins, il existe également des demandes pour du foncier économique dans les communes de montagne et les stations.

Les participants remarquent que le travail de la CCSP sur les tiers lieux pourra être un outil pour répondre à cet enjeu de répartition des activités économiques.

Tourisme

Hébergements touristiques

En matière d'hébergements touristiques autour du lac, les participants notent l'absence de foncier disponible pour la création d'hébergements touristiques. Néanmoins, une sur-représentation des hôtelleries de plein air est remarquée : il y aurait de la place pour des projets d'hébergements touristiques.

Les participants notent une évolution du modèle de l'hébergement touristique : des résidences de tourisme vers les lits tièdes (via airBnB notamment...), avec des besoins de développement des conciergeries et un travail d'animation pour inciter les propriétaires à louer leurs biens.

La rénovation de l'immobilier de loisir est essentielle sur le territoire. A ce titre, il faut vérifier si l'interdiction de mise à la location des logements énergivores concerne les hébergements touristiques.

Logement saisonnier

En matière de logement saisonnier, il est à noter que la convention Etat/CCSP sur le sujet est en cours de révision. Néanmoins, beaucoup de saisonniers vivent sur le territoire : la problématique est plutôt celle de l'accès au logement de manière plus large.

Il est rappelé que le tourisme est la base économique du territoire. Il est proposé d'inventorier les projets en cours et de réaliser un travail spécifique sur les enjeux touristiques de la CCSP.

Les participants ont également relevé la nécessité de changer les pratiques du territoire en lien avec le dérèglement climatique pour pérenniser le tourisme sur le territoire.

Agriculture

L'installation des agricultures sur le territoire est une problématique importante : il y a beaucoup de demandes mais peu de foncier disponible. Il serait intéressant de conduire un travail d'identification des friches agricoles et des biens sans maîtres avec la Safer pour regagner des perspectives.

Les participants notent que les bâtiments agricoles installés en cœur de hameaux ont été délocalisés pour éviter les nuisances, ce qui pose désormais problème avec l'application de la loi littoral.

Les participants remarquent également une évolution des cultures sur le territoire, notamment une reprise des vignes.

Sur la forêt, les participants notent la nécessité d'éviter l'enfrichement pour que les parcours restent praticables, notamment pour les ovins : garder des forêts ouvertes, entretenues pour permettre l'élevage, l'accès aux alpages.

Les participants point également le fait que sur le territoire, il y a essentiellement des résineux, ils sont sensibles aux parasites : il faudrait donc diversifier les essences, les mélanger pour une forêt plus résistante (pins du Liban) aux parasites, aux incendies.

Plusieurs participants notent un manque en matière de magasin de producteurs locaux, réflexion à intégrer dans le SCoT.

2- HIERARCHISATION DES ENJEUX

Enjeux	Nb gommettes
Assurer la pérennité de l'offre touristique et diversifier l'offre pour un tourisme 4 saisons	23
Développer l'économie «productive» et optimiser le potentiel d'accueil des espaces d'activités	15
Contenir le développement commercial périphérique et favoriser le commerce de centre-ville.	14
Pérenniser et renforcer les atouts de l'agriculture locale notamment l'irrigation	13
Accompagner les besoins des filières agricoles et agro-alimentaires face aux pressions foncières sur les terres agricoles	11
Veiller à un développement équilibré entre population active et emploi pour limiter les déplacements quotidiens.	9
Réfléchir à un partage de l'espace forestier pour éviter les conflits d'usages	5
Adapter les pratiques sylvicoles aux impacts du changement climatique	1